



# Unitaire 11

Bimestriel N°92 Octobre-Novembre 2010 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE CTC



## Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

[fsu.aude@wanadoo.fr](mailto:fsu.aude@wanadoo.fr) ou [fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr)

### Retraites : la réforme reste injuste et inefficace... elle reste donc inacceptable !

Déposé le 15/11/10

Le samedi 6 novembre, les manifestations de salariés, du public comme du privé, chômeurs, jeunes, retraités... partout en France contre la réforme des retraites ont encore été importantes et revendicatives. Personne n'oublie que même votée, cette loi porte à 62 ans l'âge de la retraite et à 67 ans celui du taux plein, fait porter les efforts financiers essentiellement sur les salariés et allonge la durée de cotisation. Ce texte provoquera des régressions sans précédent pour tous les salariés. C'est injuste pour tous et inacceptable !

La FSU demande au Président de la République de ne pas promulguer cette loi. Dans un contexte de réduction d'emploi et de gel des salaires, les fonctionnaires sont particulièrement pénalisés par cette réforme. Les jeunes ne sont pas non plus épargnés, car non seulement cette loi n'assure pas l'avenir de leurs retraites mais elle crée un nouvel obstacle à leur insertion professionnelle. Aujourd'hui, salariés, chômeurs, jeunes, retraités tous ont bien compris qu'une alternative à cette loi en termes d'emploi, de financement, de reconnaissance de la pénibilité au travail, de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, de prise en compte des années d'étude... est crédible, possible et indispensable. C'est pourquoi la FSU est déterminée à poursuivre le travail unitaire de propositions et d'actions avec tous les personnels.

La détermination reste forte face à cette loi et au refus de dialogue social. Le gouvernement qui a perdu la bataille d'opinion aurait tort de penser qu'il en a terminé avec la question des retraites : ce qui a été massivement jugé injuste, inefficace et inacceptable avant le vote du projet de loi au parlement, le reste après ce vote. La FSU s'engage à continuer de combattre cette réforme pour imposer des mesures justes, solidaires et pérennes. Elle appelle les personnels à débattre des conditions de poursuite du mouvement et à participer toujours plus nombreux aux actions unitaires engagées localement.

La promulgation de la loi n'arrêtera pas le profond mouvement qui s'est développé dans notre pays. D'ores et déjà un nouveau rendez-vous national de mobilisation est fixé pour le 23 novembre. La FSU contribuera à faire de cette nouvelle journée nationale d'action, un rendez-vous social majeur pour la défense des retraites et pour l'emploi, le pouvoir d'achat et contre la précarité qui impactent aussi le financement des retraites.

#### Siège social :

FSU 11

22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél.Fax : 04 68 25 54 23

#### Directeur de la

Publication

Gilbert SARTORÉ

Commission paritaire

N° 0710 S 07452

ISSN 1250-0224

Imprimé par nos soins

#### SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Défense des Retraites...
- 3- Conseil Général : interventions FSU et Intersyndicale.
- 4- SNU Pôle Emploi : de la sueur et des larmes !
- 5- Un autre budget pour l'Éducation Nationale. Élections DDI.
- 6- Enjeu des retraites : B. FRIOT à Capendu le mardi 30 novembre.
- 7- Loi Besson, loi de la honte. Mumia ABU-JAMAL ne doit pas être mis à mort.
- 8- Retraités : un calendrier serré. Passion Théâtre.

#### Dernière minute...

communiqué FSU, Les Lilas, le 10 novembre

#### TOUJOURS LE MEPRIS !

La promulgation dans la précipitation et en pleine nuit de la réforme des retraites montre combien le président de la République craint le mouvement social. Il veut en finir vite avec le dossier des retraites car il sait sa réforme massivement contestée.

Il veut aussi effacer la censure exercée par le Conseil Constitutionnel sur la réforme de la médecine du travail mais la promulgation de la loi ne change pas son caractère injuste et inefficace.

La réalité sociale demeure. La loi pénalise particulièrement les agents de la Fonction Publique. Elle reste inacceptable ; la FSU demande son abrogation, l'ouverture d'un grand débat public et de réelles négociations pour d'autres mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement des retraites par répartition et du code des pensions.

La FSU continuera à agir avec les personnels dans le cadre de l'intersyndicale.

D'ores et déjà, elle appelle les personnels à faire du 23 novembre prochain, un rendez-vous social national majeur pour les retraites, l'emploi et les salaires.

#### Agenda...

**Mardi 23 novembre :**  
**Rassemblements**  
**à 10 h 30 devant la Préfecture de Carcassonne,**  
**et à 14 h 30 devant la Médiathèque de Narbonne,**  
**À l'appel de CGT, CFDT,**  
**FSU, Solidaires, Unsa.**

**Bernard FRIOT,**  
**À Capendu,**  
**au Grand Foyer,**  
**Avenue des Anciens Combattants,**  
**Mardi 30 novembre**  
**à 20 h 30 ( p. 6 et 8 ).**

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

# défense des retraites...

## Intervention FSU samedi 2 octobre à Carcassonne

Suite aux réformes de 1993 et de 2003, 1 million de personnes supplémentaire de plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté, 50% des nouveaux retraités touchent moins de 1000 € par mois, les femmes avec des carrières incomplètes sont les plus touchées.

La réforme de 2010 imposée par Sarkozy et les marchés financiers va amplifier la dégradation des conditions de vie des futurs retraités.

Après 5 journées de grèves et de manifestations de plus en plus massives contre le projet de réforme des retraites, le gouvernement s'obstine à ignorer le refus de son projet.

Face à ce mépris, à cette intransigeance et en l'absence de dialogue social, l'intersyndicale a répondu par deux nouveaux rendez-vous :

Le samedi 02 et le mardi 12 octobre !

Alors que va s'engager, au Sénat, la deuxième phase du débat parlementaire, il est encore possible de faire reculer le pouvoir.

Partout la mobilisation doit s'amplifier.

Le gouvernement a tout mis en œuvre pour empêcher la contestation : calendrier resserré, aucune ouverture de négociation avec les organisations syndicales, pas de débat public ... rien n'y a fait ! la réforme est rejetée par plus de 70% de la population.

Le gouvernement a perdu la bataille de conviction. Il doit entendre ce rejet massif et prendre le temps d'un nécessaire débat sur cette question de société. C'est désormais le cœur de la réforme qui est rejeté : abandon de la retraite à 60 ans et financement supporté essentiellement par les salariés !

D'autres financements existent !

Faire travailler plus longtemps les « anciens » quand les « jeunes » sont au chômage, c'est injuste et inadmissible ! C'est le chômage qui tue les retraites, pas la démographie ! 100 000 emplois de plus, c'est 1 milliard et demi de cotisations sociales en plus !

La mise à contribution de tous les revenus, principalement les revenus financiers, à hauteur des taux de cotisation des salariés, c'est 22 milliards de recettes supplémentaires chaque année !

Depuis 30 ans, en limitant la progression des salaires au profit des actionnaires, on a limité les cotisations qui alimentent les caisses de retraites et creusé les déficits. Il faut que cette tendance s'inverse !

Les déficits ne sont pas une fatalité mais résultent de choix politiques.

D'autres choix sont possibles !

L'intersyndicale demande aux sénateurs de ne pas voter ce texte injuste. Nous sommes rassemblés ce matin pour demander au gouvernement de retirer ce texte et ouvrir enfin les négociations avec les organisations syndicales pour décider d'une tout autre réforme juste et solidaire.

L'intersyndicale considère qu'il est nécessaire et indispensable de travailler à étendre et généraliser les grèves et manifestations dans tout le pays avant la fin du débat parlementaire. C'est pourquoi, elle appelle l'ensemble des salariés, la jeunesse de ce pays, elle **vous** appelle à amplifier la mobilisation en préparant d'ores et déjà la nouvelle journée de grèves et de manifestations unitaires du mardi 12 octobre.

Nous savons que la perte d'un ou de plusieurs jours de salaires rendra les fins de mois encore plus difficiles ... mais l'effort à consentir **maintenant** pour espérer faire reculer le gouvernement est une goutte d'eau par rapport aux reculs du pouvoir d'achat et aux dégradations des conditions de travail que va engendrer **demain** l'entrée en vigueur de la réforme des retraites :

- Augmentation du chômage, notamment du chômage des jeunes,
- Baisse des pensions et retraites,
- Augmentation de la souffrance au travail.

La retraite à 60 ans, c'est possible !

C'est un choix de société ! C'est une question de partage de la richesse nationale ! Ensemble - exigeons là !

## Déclaration FSU-Narbonne, pour la manif aux flambeaux du 02 novembre 2010 : La légitimité, c'est nous !

Les vacances scolaires n'ont pas marqué de répit contre la réforme des retraites ! Partout en France, appuyés par une majorité de la population, les salariés du public et du privé, les jeunes, les chômeurs et les retraités ont montré leur détermination à ne pas se laisser imposer cette réforme adoptée à marche forcée et au mépris des règles élémentaires de la Démocratie.

Le texte fait porter les efforts financiers essentiellement sur les salariés et crée un nouvel obstacle à l'emploi des jeunes. Cette réforme injuste pour tous vise à convaincre de se tourner vers l'assurance privée. De quoi ravir tous les profiteurs et en premier lieu le PDG du groupe Malakoff Médéric, Guillaume Sarkozy grand vendeur de fonds de pensions.

Mais ce que le peuple a jugé injuste, inefficace et inacceptable avant le vote du projet de loi par le parlement, le reste après ce vote. Et tous ensemble, avec ROUSSEAU, nous affirmons : «*Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi.* »

C'est pourquoi le gouvernement aurait tort de penser qu'il en a terminé avec la question des retraites ! Le vote de la loi n'arrêtera pas le mouvement profond qui s'est développé dans notre pays, au cours duquel la FSU a appelé à étendre et généraliser grèves et manifestations.

La FSU continuera à combattre cette réforme pour imposer des mesures justes, solidaires et durables. Elle appelle les personnels à débattre, sur les lieux de travail, de la poursuite du mouvement. La FSU les appelle aussi à prendre part toujours plus nombreux aux actions unitaires engagées localement et à participer massivement aux manifestations du samedi 6 novembre.

La France d'en haut et ses sponsors UMP-MEDEF ont la majorité au parlement, nous sommes la légitimité dans la rue ! Alors, Peuple uni, continuons notre juste combat !

## **INTERVENTION DE L'INTERSYNDICALE FSU, FO, CGT AU CTP du Conseil Général 8 NOVEMBRE 2010**

Depuis plusieurs mois nos organisations syndicales sont mobilisées dans le fort mouvement social contre la réforme des retraites.

Face à l'attaque sans précédent que constitue cette contre-réforme, les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre, du 28 octobre du 6 novembre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 8 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir l'abandon du projet de réforme des retraites et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

Les personnels du Conseil Général ont été en grève, ont participé aux manifestations, et attendaient un soutien plus visible, massif et dans la durée des élus de l'assemblée départementale.

Nos syndicats avaient demandé un report du CTP du 4 novembre justifié par les actions nationales et locales qui mobilisent nos énergies militantes, le report de 2 jours ouvrables ne répond pas à nos attentes et est une réponse que nous jugeons réellement décalée par rapport aux enjeux.

En ce qui concerne la situation au Conseil Général, depuis plusieurs mois le dialogue social est totalement rompu après la remise en cause par l'exécutif de l'accord obtenu au mois de mars après plusieurs semaines de négociations. Nous avons été trompés, vous êtes revenu sur vos engagements et avez ainsi décidé de passer en force pour imposer votre projet de réorganisation de l'administration départementale.

Cette attitude nous a conduit, en accord avec les personnels à ne pas siéger au CTP et à ne pas nous prêter à un simulacre de dialogue social.

Depuis, votre seule démarche a été la proposition du DGS de rencontre sur les dossiers CTP, mais après l'envoi des dossiers, c'est une façon inédite d'envisager la reprise du dialogue social.

Les représentants du personnel ne sont ni des menteurs, ni des devins, nos analyses étaient justes et fondées et tout se met en place progressivement :

-après la perte de 6 jours, nouvelle remise en cause de l'accord RTT avec la proratisation et les incertitudes sur

les modalités de fonctionnement ;

-la mise en place de la mutualisation comme moyen de fonctionnement des services et de gestion des personnels ( CMS, Centre routiers, ELI, DPCP, etc.....) ;

-externalisations déjà réalisées sans aucune information des représentants du personnel (Informations préoccupantes, RSA, assistants familiaux) ;

-pression financière et gestion uniquement comptable frappe les personnels dans l'exercice de leurs missions, dégrade le service public, les économies réalisées se faisant sur le dos des territoires et des usagers les plus démunis.

Nous constatons que vous avez fait le choix à plusieurs reprises de vous adresser directement au personnel, d'envoyer les dossiers CTP avant sa tenue, ce qui est contraire au fonctionnement paritaire.

Nous sommes élus par le personnel lors de scrutins à très forte participation et nous avons toute notre légitimité en tant qu'interlocuteur, et sur le contenu et le choix de nos expressions. Nous ne sommes pas forcés d'être d'accord mais nous avons le droit et la liberté de nous exprimer, et de porter nos revendications, nos analyses que nous estimons justes pour les agents et le service public.

La question qui se pose aujourd'hui est quel type de gouvernance voulez-vous mettre en place. Pensez-vous vous réellement pouvoir réorganiser la collectivité sans, voire même contre les agents, sans, voire même contre les élus du personnel ? La coupure voulue et organisée entre les élus et les directeurs d'un côté et les agents de l'autre participe d'une vision dépassée de l'organisation et des relations sociales et sont à l'origine d'une mauvaise ambiance générale, et d'un mal être au travail, d'une perte de sens, d'un découragement général.

Depuis quelques semaines, nous avons connaissance de propos et écrits faisant état et remettant en cause des appartenances et engagements syndicaux. Ces atteintes sont pour nous inacceptables et très graves, et témoignent d'une dégradation du climat social et de comportement et attitudes que nous condamnons fermement. Nous vous demandons de les faire cesser, nos organisations syndicales seront très vigilantes sur ce sujet.

### **SduClias-FSU**

## **La FSU et le protocole 35 h au Conseil Général**

Notre organisation syndicale, se sent une responsabilité particulière dans cet accord 35 h puisque c'est nous qui l'avons négocié et signé, accord que le CG considérait comme exemplaire et équilibré.

Cette intervention s'adresse à la majorité départementale, et à l'exécutif départemental.

En rompant cet accord,

\* vous avez abandonné vos engagements politiques sur la réduction du temps de travail. Est-ce que ce sont les nouvelles orientations du parti socialiste et du parti communiste ?

\* vous avez abandonné vos engagements humanistes et progressistes, générateur de progrès social et d'émancipation des femmes et des hommes ; vous avez abandonné l'engagement personnel que vous aviez pris individuellement avec les agents.

\* Vous instaurez une nouvelle gouvernance qui remet profondément en cause les principes de gestion dont nous nous étions collectivement dotés. Pour cela, vous vous abritez derrière des difficultés de financement réelles, pour instaurer une nouvelle directive « travailler plus pour gagner moins »

doublé d'attaques ciblées qui ont pour objectif de diviser le personnel.

D'un côté des décisions autoritaires prises sans concertation, ni même information par notre employeur, de l'autre une politique gouvernementale anti-sociale, aggravée par la remise en cause de nos droits à la retraite.

La FSU ne fera pas de parallèle avec la politique de droite dure du gouvernement, mais nous constatons qu'il y a des éléments comparables dans les objectifs poursuivis ainsi que dans la méthode.

Notre place de représentants du personnel nous permet une liberté de parole particulière, mais cette intervention correspond à l'expression d'une majorité du personnel que vous ne pouvez plus ignorer.

Les agents méritent autre chose que la manière dont leurs droits et leurs services sont traités.

On ne fait pas contre, on doit faire avec. Nous demandons solennellement à la majorité départementale et à son exécutif de revenir sur ses décisions et de remettre en place le protocole 35 h tel que signé en 1999.

Les éléments de la loi de finances 2011 concernant le travail et l'emploi sont extrêmement préoccupants. Le budget global est quasiment stable à hauteur de 11.46 milliards alors que la situation de l'emploi se dégrade de jour en jour.

L'illustration la plus claire de ce phénomène socialement très grave est la situation à Pôle Emploi.

La subvention étatique à Pôle Emploi serait reconduite à l'identique par rapport au budget précédent : 1.36 milliards d'euros (budget 2009), le budget global étant pour 2010 de 4.84 milliards d'euros. Pourtant tous les clignotants sont au rouge concernant le nombre de chômeurs inscrits à Pôle Emploi et la dégradation est particulièrement inquiétante pour le chômage de longue durée.

Le gouvernement dans l'exposé des motifs budgétaires annonce tranquillement que « le marché du travail est en train de passer du bon côté de la stabilisation » mais que « naturellement, la prudence reste de mise : des à coups ne sont pas exclus ».

Quelle clairvoyance ! Alors que sur la base des simples demandeurs d'emplois de catégorie A/B/C sur un an, ce sont plus de 240 000 chômeurs supplémentaires qui sont inscrits à Pôle Emploi.

Les prévisions budgétaires de la politique de l'emploi pour 2012 et 2013 sont encore plus catastrophiques puisque respectivement en diminution de 10.03 milliards et de 9.2 milliards d'euros.

Le nombre officiel de chômeurs inscrits à Pôle Emploi est de plus de 4 880 000 (toutes catégories confondues) au mois de septembre. Les demandeurs d'emploi de longue durée sont plus de 1 400 000 avec une progression de 24.9% sur un an ; les chômeurs entre 2 et 3 ans d'inscription ont augmenté à la même période de 33.7%.

En conséquence les prévisions d'indemnisation des chômeurs en fin de droits (l'allocation spécifique de solidarité) devraient augmenter de 160 millions d'euros.

Dans ce contexte extrêmement dégradé où la plupart des économistes projettent une augmentation pour l'année 2011 du nombre de chômeurs ou dans le meilleur des cas, une stabilisation, Pôle Emploi inscrit une diminution des effectifs. Cela s'effectuerait en licenciant 1500 personnes en contrat à durée déterminée et 300 salarié(e)s en contrat à durée indéterminée. Le gouvernement et la direction de Pôle Emploi entendent pour compenser cette diminution nette « poursuivre toutes les synergies pour dégager des économies » et reconvertir 1000 salarié(e)s jusqu'ici chargés du recouvrement des cotisations chômage patronales et salariales. Laurent Wauquiez, lors des discussions à l'Assemblée nationale, a confirmé par ailleurs le refus de financement du transfert autoritaire du personnel des services d'orientation de l'AFPA. C'est un manque à gagner de 52 millions d'euros. D'après le Secrétaire d'Etat à l'emploi ils devront être compensés par l'amélioration de la productivité des salariés.

L'intensification du travail, la chasse au gain de productivité et le déplacement autoritaire des agents de Pôle Emploi service (chargés du recouvrement) sont à l'ordre du jour.

La crise dure, la récession est une menace directe. Pour la FSU, afin d'améliorer le fonctionnement de Pôle Emploi en tant que service public et afin de garantir aux personnels des conditions de travail humaines et efficaces, Pôle Emploi doit voir ses moyens, notamment en effectifs, maintenus et augmentés.

La réunion du Comité Central d'Etablissement a été suspendue par l'ensemble des élus et représentants syndicaux pour s'élever contre l'annonce de suppression de 1800 postes faite par Christian Charpy, Président du CCE et Directeur Général de Pôle Emploi.

Une première réponse unanime des personnels et de leurs syndicats est déjà prévue dans le cadre d'une grève nationale appelée le 9 novembre (avec une manifestation nationale à Paris).

La FSU leur apporte son soutien total.

Communiqué de presse - Les Lilas le 8 nov 2010

**Dans le cadre du projet de loi de finance 2011 on nous annonce  
la suppression de 1500 CDD et contrats aidés ainsi que 300 CDI non compensés.  
Annonce réitérée au CCE du 04 novembre**

**Vœux damnés du couple Wauquiez - Charpy pour 2011 : de la sueur et des larmes.**

« **Il est normal que Pôle Emploi participe à la réduction des déficits publics** ». C'est par cette déclaration que C. Charpy a donné le ton de ce que va être 2011 à Pôle Emploi : toujours plus de charge de travail, avec toujours moins d'effectifs. Pourtant, le Directeur Général a tout à fait conscience que « **la sortie de crise sera difficile** » et que « **l'augmentation très forte du chômage de longue durée va continuer dans les années à venir à faire peser des charges lourdes sur Pôle emploi** ». Mais dans le même temps, il semble oublier qu'il est de sa responsabilité de fournir tous les moyens assurant des conditions de travail à même de garantir l'intégrité physique et mentale de son personnel.

On comprend mieux pourquoi la négociation d'un accord sur la prévention des risques psychosociaux n'a pas abouti à Pôle Emploi : le projet était une coquille creuse maculée de bonnes intentions. Il y manquait nombre d'éléments essentiels dont l'engagement de recruter massivement afin de rendre un service PERSONNALISE digne de ce nom aux usagers et usagères...

**La direction confirme sa politique alors que cette fin d'année s'annonce particulièrement chargée :**

Plan Rebond, RSA, changement structurel de la nature des emplois avec la confirmation d'un accroissement des offres d'emploi précaires et par ricochet un volume de DE qui se réinscrivent plus rapidement au tourniquet de Pôle Emploi.

**Elle entend dégrader le service à rendre au public:**

en multipliant les services à distances et les réunions collectives, en sous-traitant au maximum vers les opérateurs privés de placement (OPP), en activant à plein la machine à radier, en revenant à la charge sur l'« offre raisonnable d'emploi ».

**Cynisme, mauvaise foi, mépris...**

Elle use pour se justifier d'hypothèses erronées : inflexion du chômage pour 2011 et augmentation des gains de productivité à travers, entre autres, la mise en place de l'EID et du mythe du « conseiller unique » qu'elle n'a pas enterré.

L'appauvrissement de nos métiers, le démantèlement de nos missions au profit du secteur privé, les conditions de travail pitoyables, et un service rendu au public de plus en plus dégradé voila une promesse bien alarmante.

**c'est pourquoi le personnel Pôle Emploi participera à la GREVE du 9 Novembre 2010.**

**Zora BENKREIRA  
POLE-EMPLOI Carcassonne Salvaza**

## Un autre budget pour l'Éducation Nationale !

Il faut un autre budget de l'Éducation nationale, pour une autre politique éducative !

Dans un contexte social marqué par les mobilisations contre le projet de réforme des retraites, les organisations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Éducation, pleinement impliquées dans l'action inter professionnelle, appellent les personnels de l'éducation nationale à manifester massivement samedi 16 octobre avec l'ensemble de la population. Les fédérations de l'Éducation s'inquiètent des annonces gouvernementales concernant le projet de loi de finances 2011 sur le champ de l'éducation nationale, qui confirment une nouvelle saignée.

La politique dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite impacte particulièrement ce ministère.

16 120 suppressions d'emplois sont programmées pour la seule mission « enseignement scolaire », parmi lesquelles 8 967 postes dans le 1er degré, 4 800 dans le second degré et 600 emplois de personnels administratifs. Tous les niveaux d'enseignement sont gravement touchés, tous les personnels sont concernés.

Les opérateurs sous tutelle du MEN devront rendre 34 emplois (Céreq, CIEP, Cned, INRP, Onisep, Scéren-CNDP). L'enseignement technique agricole perdra, lui, 145 postes. Cette année encore, l'inégalité de traitement public/privé est flagrante.

Le cynisme gouvernemental et ministériel touche à la provocation, quand « Bercy » précise que le projet de budget 2011

s'appuie sur « un dialogue de gestion rénové avec les académies », au vu de « l'ampleur des moyens consacrés à l'éducation au plan national et la diversité des situations locales ». En clair, ce sera aux académies de faire le travail de coupe, en utilisant les désormais fameux « leviers d'action » que sont notamment l'augmentation des effectifs des classes, la poursuite de la baisse de la scolarisation des enfants de 2 ans, la suppression des RASED, la diminution du potentiel de remplacement, les économies faites dans tous les secteurs de l'Éducation (école, collège, lycée, lycée professionnel, services centraux et services déconcentrés, sociaux et de santé), et sur la formation des enseignants...

Les satisfecit ministériels et les expérimentations diverses ne peuvent masquer l'évidence : l'ambition éducative pour tous les jeunes n'est plus une priorité en France. Cette poursuite des suppressions d'emplois, alors que les effectifs d'élèves augmentent, ne permettra pas au système éducatif de répondre au défi d'une nouvelle étape de démocratisation. Et ce sont les élèves des milieux les plus défavorisés qui en seront les premières victimes.

Nous ne pouvons accepter cette mise à mal du service public d'éducation qui concerne l'ensemble des usagers et des personnels. C'est d'une autre ambition éducative et d'un autre budget dont notre École a besoin pour assurer la réussite de tous et améliorer les conditions de travail des personnels. Les fédérations de l'Éducation nationale se retrouveront très prochainement pour organiser ensemble une riposte commune afin de peser sur les débats budgétaires.

## Élections DDI : La FSU entre dans le champ interministériel

Les résultats de la consultation, le 19 octobre, des personnels des DDI (Directions Départementales Interministérielles), concernant près de 43 000 électeurs, sont maintenant connus.

La FSU et ses syndicats nationaux obtiennent 5,4% des voix des personnels qui se sont exprimés.

Pour la première élection depuis la création de ces nouvelles directions départementales, la FSU est satisfaite des résultats qu'elle a obtenus, grâce à l'activité de ses syndicats présents dans le secteur et du soutien de ses sections départementales.

La barre symbolique des 5% est dépassée. Ce résultat nous place en 5ème position de toutes les organisations candidates. Il devrait nous permettre d'obtenir un siège au CTP central auprès du Premier ministre qui discutera de la situation des personnels de l'ensemble des DDI. Objectif atteint grâce aux militant(e)s qui n'ont pas ménagé leurs efforts... Cette élection, dans un contexte difficile, est marquée par une partici-

pation de 75%. Elle fait de la FSU l'une des organisations syndicales représentatives des services départementaux de l'Etat aux côtés de la CGT, FO, l'UNSA et de la CFDT.

La FSU remercie les électrices et les électeurs qui lui ont apporté leur confiance. Elle les assure de l'engagement de ses 68 représentant(e)s qui siègeront dans les CTP locaux à défendre les revendications des salariés.

La FSU fortement attachée à l'unité et à la construction collective de l'action, proposera aux autres organisations syndicales des DDI de continuer à développer les mobilisations en commun pour la défense du service public. Car outre la réforme des retraites, le gouvernement s'attaque aussi aux missions et aux acquis des salariés de ce secteur et aggrave les conditions de travail des personnels et le service rendu aux usagers (suppressions de missions, d'effectifs, de moyens de fonctionnement...).

Communiqué de presse FSU du 21 octobre 2010

	DDTM11		DDCSPP11	
	Voix	Sièges obtenus	Voix	Sièges obtenus
<b>Inscrits</b>	296		86	
<b>Votants</b>	197 ( 66,55 % )		60 ( 69,8 % )	
<b>Blancs &amp; nuls</b>	6		2	
<b>Exprimés</b>	191 ( 64,52 % )		58 ( 67,4 % )	
<b>FSU</b>	4		11 ( 18,97%)	1
<b>Cfdt</b>	5		7	1
<b>Cftc</b>	2		0	
<b>Cgc</b>	2		0	
<b>Cgt</b>	63	3	3	
<b>Fo</b>	73	3	11	1
<b>Solidaires</b>	2		4	
<b>Unsa</b>	40	2	19	3

### Résultats du scrutin du 19 octobre dans les DDI

Importante participation pour ces élections qui se sont déroulées un jour de mobilisation contre la réforme des retraites et dont le gouvernement avait refusé le report demandé par l'intersyndicale.

La FSU obtient un siège à la DDCSPP ou nous avons une section syndicale implantée avec les militants EPA (de l'ex DDJS) qui ont fait une campagne de proximité. Bravo à eux. C'est Erick LENGUIN qui siègera au titre de la FSU.

Les résultats encourageants au niveau national ouvrent des perspectives d'audience et de syndicalisation pour la FSU auprès de ces agents de l'État fort malmenés.

## L'enjeu des retraites

Un livre de Bernard FRIOT chercheur associé à la MSH Lorraine,  
collection « Travail et salariat » professeur émérite à l'université Paris-Ouest

Les réformateurs et la plupart des opposants à la réforme actuelle des retraites, malgré leurs divergences, fondent leur diagnostic du prétendu « problème des retraites » sur les mêmes présupposés : nous subirions un choc démographique, il serait impossible d'augmenter les cotisations qui alimentent les retraites, c'est un prélèvement sur la valeur produite par les actifs qui financerait les pensions, la justice voudrait que le montant des pensions soit déterminé par la somme des cotisations versées du temps de son activité, etc.

Cet ouvrage répond à ces arguments et propose une tout autre analyse. Et si le problème démographique était une illusion ? Et si les pensions de retraite n'étaient pas un revenu différé mais un salaire continué, lié à la qualification ?

Et si les retraités n'étaient pas des inactifs, comme le veut la statistique, mais des personnes différemment actives, enfin libres de travailler à l'écart du marché du travail ?

L'enjeu des retraites, c'est d'abord reconnaître et prolonger l'indéniable réussite humaine et politique des retraites.

C'est également mettre en débat le statut du salaire et de la qualification pour tous, ainsi que le rapport au travail que nous voulons promouvoir. C'est seulement en posant de telles questions fondamentales que l'on pourra renouer avec les objectifs progressistes qui ont mené au système actuel et ouvrir une alternative sérieuse à la réforme en cours.

## La pension : un plein salaire libéré de l'emploi

Par BERNARD FRIOT, sociologue, Professeur à l'Université Paris-X Nanterre

Le salarié du privé qui entre en retraite fait une expérience très neuve: son salaire, qui était jusque-là soumis au fait qu'il ait un emploi, est désormais inconditionnel. « Ça tombe tous les mois, je n'ose pas le dire », comme certains en font la confidence, tellement ils ont intériorisé le fait que seul l'emploi vaut travail et salaire. Qu'ils osent le dire! Clamer sur les toits le bonheur qu'il y a à toucher un salaire à vie est au cœur de leurs responsabilités de retraités. Cette proposition ne vaut pas pour tous les 14,5 millions de retraités: trop d'entre eux, et surtout d'entre elles, sont dans la survie du fait de pensions très faibles, et parler pour eux de bonheur serait indécent. Mais les 6 ou 7 millions dont la pension est assez proche du meilleur salaire doivent sortir du silence de leur bonheur privé et impulser un déplacement du débat public sur les retraites en revendiquant, pour tous les retraités mais aussi pour tous, un plein salaire à vie.

Que disent ces retraités quand on les interroge? Qu'ils n'ont «jamais autant travaillé», qu'ils n'ont «jamais été aussi heureux de travailler». Voilà qui contraste singulièrement avec l'amertume que laisse le travail à tant de chômeurs et de titulaires d'emplois. Il se trouve que la raison du bonheur au travail de ces retraités est exactement la même que celle du malheur au travail de tant d'actifs: l'emploi. Les retraités sont payés tout en étant débarrassés de l'emploi, alors que les actifs lui font des sacrifices toujours insuffisants, comme dans toute religion païenne. Qu'on songe à ces référendums imposés aux salariés pour qu'ils offrent sur l'autel de «l'emploi maintenu» (pour combien de temps et dans quelles conditions?) trois ans de hausse des salaires, six jours de RTT.

Pour la production, l'emploi est une des deux institutions centrales du capitalisme. L'autre est le droit de propriété lucrative, dont je montre dans L'Enjeu des retraites que la cotisation sociale en est l'antidote – d'où l'urgence d'augmenter massivement le taux de cotisation patronale pour financer les retraites et la santé, et de créer une cotisation économique pour financer l'investissement à la place des banques et des titulaires de titres financiers, qui peuvent disparaître puisque nous faisons avec les pensions la preuve que la cotisation est supérieure à l'accumulation financière. Il faut sortir l'emploi de sa définition banale de «poste de travail»: il n'y a emploi que si c'est le poste de travail, et non pas le travailleur, qui est le support des droits salariaux. C'est pourquoi la fonction publique d'État n'obéit pas à une logique d'emploi: c'est le grade du fonctionnaire, c'est-à-dire la qualification attachée à sa personne grâce à un concours professionnel, qui décide de son salaire et des conditions de sa carrière. D'où l'achar-

nement des réformateurs à en finir avec la fonction publique. Car, dans l'emploi au contraire, c'est le poste qui est qualifié et qui vaut salaire, pas la personne qui le tient. Pas de poste, pas de salaire. L'emploi donne toutes les cartes entre les mains des employeurs, il nous interdit toute maîtrise, individuelle et collective, sur les fins et les moyens du travail. Qui travaille? Où? Pour quoi faire? L'employeur seul en décide parce que l'emploi nous transforme en demandeurs d'emploi. L'emploi fait de nous des mineurs sociaux, des êtres de besoins à qui est concédé un gagne-pain à mettre en valeur sur un marché du travail pour en tirer un revenu. L'emploi nous nie comme étant les seuls producteurs, les seuls à devoir décider en matière de travail. C'est pourquoi il est au cœur du capitalisme, fondé sur l'expropriation des producteurs.

C'est l'emploi qui crée le chômage de ceux qui, faute d'un poste de travail, sont exclus du travail: si la qualification – et le salaire qui va avec – était attachée aux personnes, il n'y aurait pas de chômeurs, il n'y a d'ailleurs pas de chômeurs dans la fonction publique d'État. C'est l'emploi qui crée le «maltravail» de ceux qui, sur leur poste de travail, constatent chaque jour que ce travail qu'ils aiment, «c'est plus du boulot». Ce n'est pas faute d'emploi que le travail est en souffrance, c'est à cause de l'emploi, car emploi veut dire totale dépossession de notre maîtrise sur le travail. Je comprends ce que nous voulons dire quand nous revendiquons le «plein-emploi»: que chacun puisse être reconnu dans sa pleine contribution au bien commun. Cette aspiration, tout à fait fondamentale, c'est précisément l'emploi qui la rend impossible. Le «vrai» plein-emploi, le plein-emploi «solidaire» sont des chimères.

Or, des millions de retraités font l'expérience heureuse de la maîtrise possible du travail, dès lors que l'on dispose d'un salaire à vie. Le salaire à vie est l'institution qui peut remplacer l'emploi pour l'exercice du travail. La retraite est un enjeu décisif de la lutte de classes à cause de cela. Travailler, est-ce avoir un emploi ou est-ce avoir une qualification à vie, qui ne peut que progresser, mais qui jamais ne peut être remise en question? Ce que nous avons à dire aux jeunes, et aussi à tous les actifs, c'est qu'ils ont le droit de vivre pleinement leur désir de travail en étant libérés de l'emploi. Le salaire à la qualification (aux antipodes d'un revenu minimum d'existence) doit devenir un droit politique, affecté à toute personne, de sa première entrée dans un collectif de travail jusqu'à sa mort.

*L'Humanité, samedi 23 octobre 2010.*

**Bernard FRIOT animera un débat sur l'enjeu des retraites, de l'emploi, des salaires au Grand Foyer de capendu le mardi 30 novembre à 20 h 30 ...**

# LOI BESSON, LOI DE LA HONTE...



Pour mieux connaître la nouvelle loi sur l'immigration, qui va passer au Sénat, amusez-vous à répondre à ce quizz imaginé par la Cimade...

**Question 1 : Qui pourra être enfermé le plus longtemps sans voir le juge ?**

- a) Un assassin.
- b) Un narcotraffiquant.
- c) Un terroriste.
- d) Un sans-papiers.

**Question 2: Une personne peut être expulsée :**

- a) Seulement si elle n'a aucune attache en France.
- b) Seulement si elle n'a pas de famille en France.
- c) Seulement si elle n'a pas de travail en France.
- d) Même si elle a une famille et un travail en France.

**Question 3: La préfecture peut interdire un étranger de retour sur le territoire français :**

- a) La loi ne peut interdire à une personne de revenir.
- b) Pendant 6 mois.
- c) Pendant 5 ans.
- d) Jusqu'à la fin de sa vie.

**Question 4: La loi prévoit que des enfants pourront être enfermés dans des centres de rétention :**

- a) Jamais.
- b) Pendant 48 heures.
- c) Pendant 5 jours.
- d) Pendant 45 jours.

**Question 5: Entre la fin de la garde à vue et le lieu de rétention, l'étranger accèdera à :**

- a) Tous les droits individuels.
- b) Ses droits essentiels (interprète, médecin, avocat).
- c) Seulement l'accès à un médecin.
- d) L'étranger ne pourra faire valoir aucun droit.

**Question 6: Si j'héberge une personne en séjour irrégulier, je risque :**

- a) Rien. J'héberge qui je veux !
- b) Une plainte de la voisine xénophobe
- c) Une garde-à- vue et des travaux d'intérêt généraux.
- d) 5 ans d'emprisonnement et 30000 € d'amende.

**Question 7: Un-e conjoint-e de français-e « aux intentions matrimoniales trompeuses » risque :**

- a) Rien. Les motifs du mariage sont personnels.
- b) L'annulation du mariage.
- c) La perte des biens communs
- d) 7 ans de prison et 30000 € d'amende.

**Question 8: Un étranger gravement malade pourra obtenir un titre de séjour temporaire si :**

- a) Le traitement n'existe pas dans son pays d'origine.
- b) Il n'a pas accès au traitement dans son pays d'origine.
- c) Il n'y a pas de place dans les hôpitaux français.
- d) Il souffre trop.

( Réponses en page 8)

## Mumia Abu-Jamal ne doit pas être mis à mort !

La cour fédérale de Philadelphie doit décider du sort du journaliste noir américain. Mumia Abu-Jamal est en danger de mort. La cour fédérale de Philadelphie (Pennsylvanie), celle-là même qui l'avait condamné à mort en 1982, se réunit aujourd'hui 9 novembre. Cette audience, sans doute la dernière de l'imbroglia politico-judiciaire de l'affaire Mumia, devrait, sauf rebondissement, confirmer sa condamnation à la peine capitale. La Cour suprême des États-Unis, qui traîne la triste réputation de conservatrice assassine, en a décidé ainsi. Ne laissons pas taire la Voix des sans-voix.

Depuis plus de trois décennies, Mumia Abu-Jamal, condamné au terme d'un procès inique pour le meurtre d'un policier blanc qu'il a toujours nié, vit dans le couloir de la mort dans une prison de Pennsylvanie. Expertises balistiques inexistantes, absence de relevé d'empreintes, zone des faits non sécurisée, tests non effectués, témoins menacés, subornés, jurés écartés, rapports de police contradictoires... La longue liste des irrégularités du procès de Mumia rivalise avec le racisme d'un juge, président du tribunal à l'époque et recordman des exécutions capitales.

**La figure du mouvement abolitionniste**

Depuis trente ans, Mumia Abu-Jamal résiste. Physiquement et dans sa tête. «*Imaginez une pièce de la taille de votre salle de bains et imaginez que vous êtes condamné à y vivre, à y manger, à y dormir, à y soulager vos besoins naturels, à y rêvasser, à y pleurer et surtout, surtout, à y attendre, écrit-il. Imaginez ce qu'est d'attendre, attendre et attendre; attendre la mort.*

*Moi, je n'ai pas besoin d'imaginer. Je "vis" dans cette pièce. Ça s'appelle le couloir de la mort. Moi, j'appelle ça l'enfer.»*

Mumia Abu-Jamal est un prisonnier de conscience. Journaliste, ex-militant des Blacks Panthers, il dénonce les rouages d'une justice à deux vitesses. Il critique également les inégalités sociales et les discriminations fondées sur la couleur de peau, inhérentes de la société états-unienne. Aujourd'hui encore, il importe. Est-ce pour cela que le président Barack Obama est resté sourd aux interpellations de personnalités, dont plusieurs prix Nobel de la paix et de littérature, lui enjoignant d'intervenir en faveur de la révision du procès ?

La dignité de celui qui, au fil des ans, est devenu la figure du mouvement abolitionniste force le respect. En témoin les 80 associations et partis politiques qui composent son comité de soutien en France. Une délégation, à laquelle participe, entre autres, Jacky Hortaut, coanimateur du collectif Ensemble sauvons Mumia, Ariane Grésillon, directrice adjointe d'Ensemble contre la peine de mort (ECPM), la sénatrice communiste Brigitte Gonthier-Maurin, ou encore notre confrère, Patrick Kamenka, du Syndicat national des journalistes CGT, se trouve actuellement à Philadelphie. Ce mardi 9 novembre, «partout dans le monde, des initiatives interpellent la justice américaine afin que triomphent la justice et la liberté».

Par le passé, la mobilisation internationale a contribué à surseoir à deux reprises à l'exécution de Mumia Abu-Jamal. C'est le combat pour la vie contre la barbarie institutionnalisée.

**Vivre ensemble**  
**L'éducation contre le racisme et les discriminations**  
*Nos représentations en question*

à partir de 6 h 30  
Des repères pour agir  
**Exposition Atelier philo**  
avec Michel Tozzi  
Professeur émérite des Universités en sciences de l'éducation à l'Université Montpellier 3

des 14 h  
**Théâtre-forum**  
Jouer des situations, les analyser pour questionner nos représentations.  
Par l'association « Étincelle »  
conseil et formation en développement relationnel.

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010**  
à Carcassonne au Conseil Général Salle Gaston Defferre

Organisée par l'Inspection Académique avec l'appui de la Direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale et la participation du collectif d'associations contre les discriminations et le racisme.

contact CASNAV de l'Aude Tél. 04 68 10 93 18 casnav1@ac-montpellier.fr

## Retraités : un calendrier serré.

8 novembre : intersyndicale des retraités (CGT, CFDT, CFE-CGC, FGR, UNSA, FSU, CFTC) en vue de la préparation d'une initiative commune le 25 novembre faisant suite à une décision nationale. Il s'agit, en particulier, de finaliser un tract commun portant sur le pouvoir d'achat des retraités et sur la prise en charge de la dépendance. Notons que la FSU n'est toujours pas reconnue comme partenaire des unions syndicales au plan national alors que la question semble résolue dans les départements.

19 novembre : conférence de presse de l'intersyndicale afin de faire connaître nos propositions concernant la dépendance et le pouvoir d'achat.

20 novembre : distribution du tract commun au marché de Carcassonne à partir de 9 h.

25 novembre : rassemblement à 14 h 30 au square Gambetta à Carcassonne et à 16 h 30 devant la sous-préfecture de Narbonne.

Notons également que dans ce cadre un courrier sera envoyé aux parlementaires du département leur demandant de prendre position sur ces questions.

30 novembre : assemblée générale des retraités de la FSU 11 à partir de 10 h au lycée Charles Cros. Le repas de midi pourra être pris sur place.

La matinée sera consacrée à la vie de la section (adhésions, relations intersyndicales et avec la FGR, actualité ...).

L'après midi traitera de l'avenir des retraites avec la participation de Bernard FRIOT, sociologue, auteur de « l'enjeu des retraites », dont l'ouvrage et certaines interventions ont été popularisées par Internet.

Les « actifs » qui souhaitent participer à nos travaux seront les bienvenus.

En soirée, au Foyer de Capendu, la section départementale de la FSU invite ses adhérents et au-delà à participer à la conférence donnée par Bernard FRIOT (cf. en page 6)

## Des craintes fondées.

Sur la lancée de la contre réforme des retraites le gouvernement n'entend pas s'arrêter en chemin. Les retraités mais aussi les retraitables seraient concernés par d'autres régressions programmées.

En effet, le 23 juin une mission d'information parlementaire présidée par la députée UMP Valérie Rosso-Debord présentait un rapport sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Les orientations retenues justifient nos inquiétudes. Sont très clairement explicitées les propositions suivantes :

§ Obligation de souscrire à partir de 50 ans une assurance privée « perte d'autonomie liée à l'âge ».

§ APA gagée sur les successions supérieures à 100 000 € avec un remboursement pouvant aller jusqu'à 20 000 €.

§ Réserver le bénéfice de l'APA aux plus dépendants (GIR 1 à 3), en excluant le GIR 4 soit 498000 personnes.

Ainsi se précise la volonté de la majorité parlementaire de mettre à mal la solidarité nationale vis à vis des personnes âgées et d'ouvrir la porte aux assurances privées.

De plus, l'alignement du taux de la CSG des retraités sur les actifs est fortement envisagée. Il se traduirait par une augmentation de 6,6 à 7,5 % du taux de prélèvement et une nouvelle ponction du pouvoir d'achat. Le gel des pensions et des salaires est programmé à partir de 2010. Après un relèvement de 0,9 % en avril dernier pour une inflation relevée à ce jour de 1,6 %, le pouvoir d'achat des retraités serait plus qu'en berne si nous laissons faire.

Le Conseil des Prélèvements Obligatoires (annexe de la Cour des Comptes) annonce que les entreprises françaises bénéficient d'exonérations fiscales et sociales trop nombreuses, peu efficaces et coûteuses à hauteur de 172 milliards d'euros, sans création globale d'emplois. Ça aide à comprendre qui sont les bénéficiaires et quelles sont les victimes des choix gouvernementaux.

## Retraité et socialement utile...

Le 21 octobre, pour la journée de la semaine bleue que le conseil général consacre aux retraités et personnes âgées, ce dernier, en partenariat avec le CODERPA avait retenu le thème de la créativité. Une partie de l'après-midi fut réservée à une table ronde de protagonistes retraités, engagés dans des activités artistiques, écriture, musique, peinture, théâtre. C'est dans ce cadre que j'ai sollicité la participation de Jean VALSAQUE.

Après que l'animateur eut présenté le natif de Nancy, professeur de philo et de théâtre au lycée Jean Durand de Castelnaudary qui eut l'occasion de s'entretenir, excusez du peu, avec le mime Marceau, Jean prit la parole.

Alors que se déroulaient, en fond d'écran, les images d'une des nombreuses pièces qu'il avait mise en scène : « fin d'été à Baccarat », Jean nous présentait les jeunes acteurs qui défilaient sur l'écran, dont certains sont devenus, à sa grande fierté, professionnels du spectacle. son intervention se poursuivit par des considérations sémantiques entre création et créativité. Vous avez dit philosophe ?

Le son de la vidéo fut coupé et l'orateur nous permit d'apprécier toute sa verve. Jean ne s'est jamais senti en retraite. Sa « cessation d'activité » de professeur lui à permis d'investir à plein temps ce qui, jusque là, ne représentait qu'une partie de son travail : le théâtre. On crut entendre du Bernard FRIOT dans le texte. La retraite serait donc un salaire continué, justifié par une qualification acquise tout au long de la vie pour effectuer un travail non contraint, socialement utile.

Pour Jean, le théâtre ne peut accepter l'à peu près. Il ne

peut émouvoir qu'en étant porteur d'un message qui touche à l'universalité. Comme Jean FERRAT qui ne chantait pas pour passer le temps, Jean VALSAQUE est, nous le savions, homme d'engagements ?

A une participante qui dit s'être lancée dans le théâtre la retraite advenue, et y avoir éprouvé beaucoup de plaisir dans le partage et l'amitié, il répond que ce que l'on produit doit émouvoir au delà d'un cercle d'initiés et, ce qui peut déclencher une rigolade dans un lieu donné, a toutes les chances de laisser de glace ceux qui, dans une localité voisine, sont extérieurs aux événements évoqués.

Un beau moment de conviction et de vérité marqué par un respect du public présent. Pas de langue de bois qui sied habituellement à ce genre de rencontre. Un grand merci à notre camarade membre du SNES et de la FSU.

De projets, il ne manque pas. Entre mise en scène, écriture et répétition, il n'est pas prêt de s'ennuyer, notre camarade. La pièce « le roi se meurt » de Ionesco est en préparation, et sera présentée, une fois mise au point par sa compagnie du Cube Théâtre. Il se demande, non sans humour, si le choix ne lui a pas été soufflé par l'actualité... Son complice de toujours, Jean MARTIGNOLLES qui est aussi le trésorier de la section des retraités du SNES, l'assiste à la technique ; nous serons attentifs aux dates et lieu où le spectacle sera produit et nous vous en informerons.

Guy AYATS

**Réponses au Quizz de la page 7 : d-d-c-d-d-d-a bien sûr !**